

Postes Canada refuse la demande du STTP de prolonger la période de réflexion

Pour diffusion immédiate

Le 29 juin 2016

OTTAWA - Le président-directeur général de Postes Canada, Deepak Chopra, a officiellement rejeté la lettre du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) dans laquelle il lui demande de reporter de deux semaines l'échéance d'un lockout, fixée au 2 juillet. Il semble que la société d'État, financièrement rentable, se prépare à un lockout au beau milieu de l'examen du service postal, ce qui causera un tort irréparable au processus.

« Ce n'est que samedi dernier que nous avons reçu la première offre globale de Postes Canada. Elle contenait toujours une foule de compressions que nous n'accepterons jamais, et ça, Postes Canada le sait très bien », affirme Mike Palecek, président national du STTP.

Le STTP dénonce depuis le début l'empressement de Postes Canada à accélérer le processus de négociation tout en insistant sur d'importantes compressions.

« Les gestionnaires de Postes Canada ont amorcé le compte à rebours vers un conflit de travail en demandant la conciliation beaucoup trop tôt dans le processus de négociation », poursuit Mike Palecek.

« Postes Canada ne veut pas vraiment donner la chance à un règlement. Ce qu'elle veut, c'est de nous voir, nous, les travailleurs et travailleuses des postes, dans la rue et se réjouir de voir la population nous blâmer pour les décisions qu'elle aura prises. »

Dans la lettre que Postes Canada a remise au Syndicat tard hier soir, un des directeurs des ressources humaines de Deepak Chopra soutient que la prolongation du délai, que demande le Syndicat, ne fera que retarder le processus et accroître l'« incertitude » des clients.

« J'imagine qu'en paralysant le service postal, Postes Canada s'attend à dissiper toute cette incertitude », ironise Mike Palecek.

Postes Canada, qui a réalisé des profits de près de 100 millions \$ l'an dernier et qui entame sa 20^e année de rentabilité, veut réduire le régime de retraite et s'attaquer à la sécurité d'emploi des travailleurs et travailleuses des postes, entre autres mesures. Elle refuse de se pencher sur les propositions syndicales en faveur de l'expansion des services et de l'égalité salariale des factrices et facteurs ruraux et suburbains, dont 70 % sont des femmes.

-30-

Renseignements : Aalya Ahmad, service des communications du STTP, au 613-327-1177 ou à aahmad@cupw-sttp.org

